

FAVEUR OBTENUE PAR L'INTERCESSION DE
 STE ANNE DE BEAUPRÉ.

Depuis trois ans et demi, je souffrais d'une complication de maladies plus ou moins graves, affectant les parties vitales et organiques.

Depuis quatorze mois, j'étais obligée de garder le lit presque continuellement, et depuis huit mois je ne marchais pas du tout. Pendant les deux derniers mois surtout, je ne changeais de position qu'avec l'aide d'une infirmière.

Cette maladie lente et douloureuse résista aux remèdes les plus énergiques, aussi bien qu'aux soins multipliés que me prodiguait notre chère Communauté. Je demandai au médecin de l'Institut son opinion à ce sujet. Il me répondit qu'il n'y avait pas d'espoir de guérison, mais que ma vie pouvait se prolonger encore un peu de temps. Quelques jours après, ma mère étant venue me visiter, demeura tout affligée de mon état de souffrance et d'invalidité, et me quitta en me disant qu'elle priait pour moi.

De retour dans la famille elle m'informa qu'elle commençait une neuvaine à la bonne sainte Anne, de concert avec la communauté du Précieux Sang de Saint-Hyacinthe, pour obtenir ma guérison, demandant de plus que notre communauté voulût bien s'unir à cette neuvaine, ce qui fut accordé bien volontiers. Un des membres de la famille devait se rendre le premier jour de la neuvaine, en pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, et y faire brûler des cierges devant la statue miraculeuse.

Remplie de confiance que le ciel exaucerait tant de prières réunies, je m'abandonnai néanmoins entièrement à la sainte volonté de Dieu, je fis ma neuvaine avec le plus de ferveur possible, comptant plutôt sur les prières des âmes qui s'intéressaient à moi que sur les miennes, et demandant à Sainte Anne de me guérir, s'il plaisait à Dieu, ou du moins de m'obtenir la grâce de pouvoir marcher, de me servir moi-même, et d'être un